

PUBLICITÉ

ACCUEIL &gt; SOCIÉTÉ

Réservé aux abonnés

# «Lorsque l'antiracisme est négligé, c'est l'ensemble de la société qui en pâtit»: trois décennies de lutte contre les discriminations raciales passées au crible

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) publie ce mercredi un manifeste en faveur de l'adoption d'une loi générale sur l'égalité de traitement en Suisse. Trente ans après sa création, les trois présidents qui l'ont dirigée reviennent pour «Le Temps» sur l'engagement contre les discriminations en Suisse



Martine Brunshwig Graf, Georg Kreis et Ursula Schneider Schüttel, les trois présidents et présidentes de la CFR. — © Eddy Mottaz/DR



**Marie-Amaëlle Touré**

Publié le 04 juin 2025 à 15:04. / Modifié le 05 juin 2025 à 07:43.

🕒 12 min. de lecture





- Le Conseil fédéral instituait il y a 30 ans la Commission fédérale contre le racisme (CFR).
- A l'occasion de cet anniversaire, la Commission extraparlamentaire publie un manifeste plaidant pour l'adoption d'une loi générale contre les discriminations.
- Dans un entretien exclusif au «Temps», Georg Kreis, Martine Brunchwitz Graf et Ursula Schneider Schüttel, les trois présidents successifs qui ont dirigé la CFR depuis sa création reviennent sur trois décennies de lutte contre le racisme en Suisse.

Automne 1994. La population suisse se prononce en faveur de l'introduction d'une [norme pénale antiraciste](#). Surprise et soulagement dans les travées du Palais fédéral. Berne se remettait tout juste d'un triple non, essuyé lors des votations précédentes. L'enjeu était ici éthique, et non politique, assurait le ministre socialiste Otto Stich cité dans les colonnes du *Journal de Genève* et de la *Gazette de Lausanne*. Ce vote historique permit à la Suisse de ratifier, le 29 novembre de la même année, la Convention internationale de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

C'est dans ce contexte que le gouvernement institua l'année suivante la Commission fédérale contre le racisme (CFR). Commission extraparlamentaire et indépendante, elle mène depuis lors une action de prévention et de lutte contre la discrimination raciale dans le pays. Entre publications de revues spécialisées, monitoring des incidents racistes au niveau national, prises de position et retoquage des autorités, la CFR est mandatée pour accompagner la mise en œuvre de l'article 261bis du Code pénal et sensibiliser l'opinion publique. Elle a souvent dénoncé les lacunes de l'arsenal juridique à disposition des victimes de racisme dans un pays où 17% de la population déclarait, en 2024, avoir été victime de discrimination raciale au cours des cinq dernières années, selon la dernière enquête [Vivre ensemble](#) menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Dans le cadre de son 30e anniversaire, célébré ce mercredi à Berne, la CFR publie un manifeste en faveur de l'adoption d'une loi générale sur l'égalité de traitement. Dans un entretien exclusif accordé au *Temps*, Georg Kreis, Martine Brunchwitz Graf et Ursula Schneider Schüttel, les trois présidents successifs qui ont dirigé la Commission depuis sa création, dressent le bilan de trois décennies d'engagement, de progrès mais aussi de limites dans la lutte contre le racisme en Suisse.

**Lire aussi:** [«Les aides publiques dont nous jouissons sont insuffisantes»: en Suisse, l'accompagnement des victimes de racisme reste fragile](#) 

### Le Temps: Quel souvenir gardez-vous du jour de votre nomination à la tête de la CFR?

**Georg Kreis:** C'était un après-midi très ordinaire dans mon bureau. Ma secrétaire m'a annoncé qu'une certaine Madame Dreifuss souhaitait me contacter sans savoir pourquoi. Elle était à l'hôpital car elle s'était cassé la jambe lors de l'excursion traditionnelle du Conseil fédéral. J'étais tout à fait surpris car je ne m'attendais pas à ce qu'on m'offre cette fonction.

**Martine Brunchwitz Graf:** C'était tout aussi particulier pour moi. C'était lors d'une séance du groupe PLR dont j'étais la vice-présidente, j'étais donc assise à côté de Didier Burkhalter. Je lui ai dit discrètement: «Tes services m'appellent pour participer à une commission l'année prochaine», qui n'était pas celle-ci. Je lui ai dit que je voulais refuser. Il a sursauté et m'a dit: «J'avais l'intention de te proposer la Commission fédérale contre le racisme.» J'ai répondu que c'était la seule que j'accepterais.

**Ursula Schneider Schüttel:** Alain Berset m'a appelée quelques jours après les élections fédérales en 2023. C'était peu de temps après l'attaque du 7-October, cela m'a fait grandement réfléchir sur l'acceptation de ce poste qui n'allait pas être facile. Même si en tant que commission, nous ne nous prononçons pas sur les événements à l'étranger, j'imaginai déjà les conséquences sur la Suisse.

### La norme pénale antiraciste fête les 30 ans de son entrée en vigueur. Quel bilan en tirez-vous?

**M. B. G.:** La norme n'est pas parfaite, mais elle fonctionne. Y recourir nécessite néanmoins du temps, de l'accompagnement juridique, ce qui peut être usant, voire douloureux pour des personnes qui y font appel. Par ailleurs, lors de la votation pour étendre cette norme à l'orientation sexuelle en 2020, le pourcentage d'acceptation était dix points supérieurs à celui de la loi antiraciste. Ce signal montre que cette norme, même si elle est imparfaite, est de mieux en mieux acceptée.

**U. S. S.:** Cette norme est une nécessité absolue, même si son périmètre se cantonne aux cas les plus graves du racisme. Il est primordial de prendre des mesures dans le droit civil pour garantir une protection juridique des victimes de discriminations raciales. Cela englobe l'accès aux tribunaux, mais aussi la question de l'allègement du fardeau de la preuve. Nous avons besoin d'articles précis plutôt que de dispositions un peu floues.

**M. B. G.:** La discrimination en matière de logement, d'emploi, de vie quotidienne n'est effectivement pas réglée. En 2010, la CFR avait publié une étude sur le sujet, suivie d'une consultation lancée par le Conseil fédéral, qui n'a pas abouti. L'égalité entre hommes et femmes dispose d'une législation civile et une voie d'application existe. Cela manque à l'arsenal juridique relatif aux discriminations raciales.

La CFR a mené un travail conséquent: une analyse de droit comparé pour montrer que la Suisse n'est pas seule à faire face à ces enjeux, ainsi qu'une identification concrète des problèmes. Cela va aider à trouver un chemin qui permettra d'argumenter au parlement. Je souhaite bonne chance à la nouvelle Commission. (*Rires.*)

**G. K.:** J'ai toujours eu l'impression que la Suisse romande était plus sensible à nos revendications. En Suisse alémanique, on raisonne peut-être davantage en termes de catégories ou avec une forme de pragmatisme un peu déroutante. L'antiracisme ne doit pas être vu comme une simple cause en faveur d'un groupe discriminé. Il faut comprendre que lorsqu'il est négligé, c'est l'ensemble de la société qui en pâtit.

## **“ Il est difficile pour certains d'accepter que la lutte contre le racisme structurel s'adresse à toute la société et pas seulement à l'individu.**

Ursula Schneider Schüttel, présidente de la CFR

### **Quels sont aujourd'hui les enjeux qui vous préoccupent le plus?**

**U. S. S.:** Les chiffres actuels le montrent, le racisme dans ses différentes formes, comme l'antisémitisme, le racisme à l'encontre des personnes noires, des musulmans ou encore des membres des communautés du voyage, est encore très présent. Notre travail réside principalement dans la lutte contre le racisme structurel, qui dépasse les discriminations entre individus. Un des points forts de notre législation porte sur cette question de droit civil. L'autre grand sujet concerne la discrimination par les algorithmes. Le Conseil fédéral veut aussi s'emparer de cette question.

**M. B. G.:** La problématique des réseaux sociaux est étroitement liée aux algorithmes évoqués par Ursula. Ces plateformes sont des espaces que nous ne maîtrisons pas. Avec le temps, j'ai observé une polarisation croissante. Chacun finit par se replier sur ses propres convictions. Cela a été particulièrement frappant durant la pandémie de Covid-19: on a vu naître des formes de discriminations envers des populations qui n'étaient pas nécessairement les plus exposées - notamment les personnes d'origine asiatique -, et dans le même temps, on a assisté à une montée de discours complotistes, notamment antisémites, mais aussi d'autres formes de haine.

Ces discours participent à figer des postures dans la société. Et cela peut devenir très dangereux. Dans un tel contexte, on court vite le risque, malgré soi, d'amplifier ce qu'on voulait combattre, ou au contraire d'être totalement inefficace. Nous devons donner aux citoyens les moyens d'agir. Cela passe par la parole, l'argumentation, ou encore par des outils méthodologiques.

**G. K.:** Il est important de rappeler qu'il ne faut pas hiérarchiser les groupes discriminés, et qu'il ne faut oublier personne. Certaines communautés, notamment juives, ont appris à se défendre seules. La lutte contre le racisme anti-Noirs semble plus complexe car il s'agit d'un groupe moins homogène. La Commission ne doit pas seulement faire du «patronage», mais aussi renforcer les capacités d'autodéfense des groupes exposés à la discrimination.

## **“ La Commission a parfois tenu un discours politique que le Conseil fédéral ne portait pas publiquement**

Martine Brunschwig Graf, ancienne présidente de la CFR

### **Le gouvernement a reconnu en février dernier un crime contre l'humanité à l'encontre des Yéniches suisses. Comment avez-vous reçu cette annonce?**

**G. K.:** Il était temps de le reconnaître, et de dire que nous avons appris de nos erreurs. Dans ce cas-là, la dimension historique est très lourde. Il s'agit d'une persécution. Des enfants ont été arrachés à leurs familles. Désormais, l'idée que les

communautés du voyage doivent aussi être protégées semble acquise, mais cela reste encore trop théorique, et manque de réalisation pratique, notamment lorsqu'on évoque les places de transit, ou le droit des enfants d'accéder à une éducation en dépit de leur mobilité.

**M. B. G.:** On a décidé, à une époque, du sort de ces enfants en leur imposant une éducation que l'on jugeait meilleure. Que les autorités aient pu approuver une telle chose rendait indispensable qu'elles le dénoncent désormais avec force. Aujourd'hui encore, l'école n'est pas toujours bienveillante vis-à-vis du mode de vie des membres de cette communauté. En Suisse alémanique, un groupe a développé un matériel scolaire spécifique, présenté à la Commission il y a 2 ans. Il vise à faire comprendre aux élèves la réalité des enfants du voyage, qui arrivent temporairement dans une classe, puis repartent.

**U. S. S.:** Les excuses du Conseil fédéral étaient un signal très positif. Mais il manquait une reconnaissance des persécutions systématiques à l'encontre de ces communautés, qui ont souffert de l'effacement de leur culture, de leur mode de vie, de leur volonté de voyager dans toute la Suisse et dans toute l'Europe. A cet égard, la CFR aurait espéré que le Conseil fédéral serait allé un peu plus loin.

**G. K.:** Il est nécessaire que l'on tance aussi le gouvernement. Au début, le public était un peu étonné que la CFR ose critiquer l'autorité qui l'a installée, comme si la Commission était soumise et devait se taire. Cela n'a jamais été le cas. En 1996, lors des discussions sur le modèle des trois cercles d'immigration défendu par le Conseil fédéral, nous avons alerté sur la discrimination raciale qu'il entraînait pour certains groupes. Le gouvernement a dans un premier temps rejeté nos critiques, avant de les prendre en compte discrètement l'année suivante.

**M. B. G.:** La Commission a parfois tenu un discours politique que le Conseil fédéral ne portait pas publiquement, au risque d'empiéter sur un terrain qui n'était pas formellement le sien. Mais cela relevait d'un besoin de faire entendre une parole politique forte. Pour le futur, c'est quelque chose d'extrêmement important. Je constate que Madame Baume-Schneider se soucie de cela et c'est une bonne chose. Crier tous les matins ne sert à rien, car on finit par ne plus entendre, mais donner de la voix au bon moment, au bon endroit et avec l'autorité qui convient est une responsabilité essentielle du Conseil fédéral.

**“ J'ai toujours eu l'impression que la Suisse romande était plus sensible à nos revendications.**

Georg Kreis, premier président de la CFR

**Fin 2022, un rapport mandaté par le Service de lutte contre le racisme, reconnaissait pour la première fois l'existence d'un racisme structurel en Suisse. Cet aveu tardif est-il la conséquence d'un manque de volonté politique?**

**G. K.:** Dès le début de son mandat, la CFR a critiqué les contrôles effectués par la police et les gardes-frontières à l'encontre des personnes noires. Après les attentats du 11 septembre 2001, nous avons également constaté que le simple fait d'être musulman ou de paraître comme tel suffisait pour faire l'objet d'un contrôle. Le mot structurel n'était pas encore très courant mais le problème existait bien et nous l'avons toujours fermement condamné.

**M. B. G.:** Parfois, les dénominations interviennent lorsque le public est suffisamment formé pour les entendre. On a l'impression de découvrir la notion de racisme structurel mais en réalité on découvre le vocable. Néanmoins, les autorités et les politiciens n'aiment pas ce mot, car ils ont l'impression qu'on remet en cause les institutions ou qu'on les accuse d'une intention raciste. Mais ce qu'on essaie de dire, c'est que dans la structure, dans le fonctionnement, dans les dérives des gens aussi parfois, on peut provoquer des discriminations que le système va reproduire.

**U. S. S.:** Il est difficile pour certains d'accepter que la lutte contre le racisme structurel s'adresse à toute la société et pas seulement à l'individu. On ne peut plus tellement dire: «Je ne suis pas raciste, cela ne me concerne pas.» La lutte contre le racisme est l'affaire de tous. Les discriminations sont ancrées dans la société et prennent parfois la forme de petites réflexions, de réactions que l'on a sans s'en rendre compte.

**Les chiffres des derniers rapports sur les incidents racistes au niveau national, recensés par les centres de conseil, sont en augmentation quasi constante sur dix ans. En 2024, 1211 cas de discrimination raciale ont été recensés, soit 335 de plus qu'un an auparavant. La Suisse est-elle plus raciste qu'avant?**

**G. K.:** Je me souviens avoir critiqué cette manie de toujours parler de l'augmentation des incidents. C'est peut-être une erreur de le faire, car s'il y a des augmentations, c'est qu'il faut aussi s'en alerter. En réalité, avec ou sans hausse, ces faits sont préoccupants. Ce qui semble avoir évolué, ce n'est peut-être pas le racisme en lui-même, mais la volonté croissante de le dénoncer, de porter plainte. A nos débuts, ce genre de démarches étaient extraordinaires. En revanche, il faut aussi

rappeler que la Suisse est parfois idéalisée. L'idée qu'il existe du racisme dans le pays est étrangère pour beaucoup, comme si la question ne concernait que le continent américain, ou africain.

**M. B. G.:** Ces chiffres sont incomplets. Dans cette augmentation, il faut voir en premier lieu l'effet des efforts réalisés par les centres de conseils pour se rendre accessibles. Cela est aussi très lié au fait qu'on parle aujourd'hui du racisme dont on ne parlait pas hier. Il y a sans doute des périodes où les cas ont augmenté mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a davantage de gens qui prennent conscience du fait qu'ils peuvent en parler.

**U. S. S.:** Ce que je trouve toujours très intéressant dans ces rapports, ce sont les exemples, qui rendent compte du type de racisme existant en Suisse. Dans le domaine de la santé, par exemple, on peut être plus conscient, - surtout lorsqu'on est proche du milieu hospitalier ou des soins - , qu'il existe du racisme envers le personnel soignant. Mais il y en a aussi envers les patientes et les patients. Il y a des situations particulièrement choquantes. Comme lorsqu'on pose à une femme enceinte présente avec son mari, des questions comme: «Est-ce que votre mari vous bat?», uniquement sur la base de préjugés qu'on répète sans réfléchir, et ce, directement face aux personnes concernées.

**Lire aussi:** [Les incidents racistes ont augmenté de 40% en Suisse l'an dernier](#) 

**Depuis la constitution de la CFR, l'UDC n'a cessé de réclamer sa suppression. Le contexte politique actuel est-il plus ou moins favorable à sa mission?**

**G. K.:** Il est presque naturel que la présence de la CFR dérange l'UDC. Mais j'ai le sentiment que le jour, il demande sa suppression, et la nuit, il espère secrètement qu'elle reste. (*Rires.*) Le parti a besoin d'elle comme adversaire. Selon moi, l'UDC commet de nombreuses erreurs importantes, tout comme le PLR ou Le Centre qui semblent parfois un peu déconnectés des questions liées au racisme. Il faut reconnaître que la gauche semble la plus à l'aise avec ces thématiques.

**M. B. G.:** Dans mes interventions, j'ai dû critiquer des représentants de tous les partis. A gauche comme à droite, il est arrivé des choses qui n'auraient pas dû arriver. Néanmoins, lorsqu'un parti comme l'UDC utilise des moyens publicitaires, volontairement caricaturaux ou provocants, il sera forcément plus exposé à la critique s'il dépasse les limites. Il y a déjà eu plusieurs demandes de dissolution de la CFR. Ce qui compte est que le parlement se soit constamment opposé à cette suppression avec une grande clarté.

Le rôle de la CFR n'est pas d'aller dénoncer tel ou tel élu, mais c'est le rôle des partis de ne pas tolérer que, - sous le logo de leur parti -, soit tenus des propos pénalement répréhensibles. Lorsqu'on crée un climat de haine, de rejet et de provocation contre telle ou telle communauté, on a une responsabilité dans un pays qui se veut concordant, ce qu'on oublie souvent.

**U. S. S.:** En trente ans, la Commission a su prouver son importance et sa nécessité d'exister pour pointer du doigt le racisme et les discriminations indépendamment du Conseil fédéral ou de l'administration fédérale. Lorsque j'étais encore à la Commission des finances au parlement, les demandes de baisse de budget pour les différentes commissions extraparlimentaires, notamment la Commission fédérale pour les questions féminines et pour la CFR, étaient systématiques.

**Lire également:** [Martine Brunschwigg Graf: «L'école doit former contre le racisme et l'antisémitisme»](#) 

**La CFR dispose-t-elle de moyens suffisants pour remplir son mandat?**

**U. S. S.:** Nous recevons depuis des années le même montant, 200 000 francs. Dans le même temps, le travail est plus conséquent, les signalements augmentent. Sans vouloir être taxée de gauchiste qui demande toujours plus d'argent, il est évident que les ressources pourraient être augmentées. (*Rires.*) Nous avons la chance de pouvoir compter sur des stagiaires très bien formés, ou sur des civilistes, mais la CFR ne représente que 2,8 temps pleins répartis sur plusieurs postes.

**G. K.:** Il faut évidemment renforcer la Commission, mais cela ne doit pas induire l'idée que cette dernière, qui est un peu faible, doit être la seule actrice de la lutte contre les discriminations en Suisse.

**M. B. G.:** L'Office fédéral de la statistique mène régulièrement un monitoring interrogeant l'efficacité perçue de la lutte contre le racisme. Une majorité de la population, environ deux tiers des personnes interrogées, se déclare plutôt satisfaite. Ce même monitoring pose aussi la question de la responsabilité: à qui incombe-t-il de s'engager dans cette lutte? La première réponse qui revient, c'est l'Etat - et, par extension, des organes comme la Commission. Ensuite viennent les institutions, puis les citoyennes et citoyens eux-mêmes. L'école apparaît aussi comme un acteur important. Nous sommes tous responsables.

## NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE

---



### L'Etat de Vaud accusé de trop durcir sa politique migratoire

Publié le 4 juin 2025 à 17:33. Modifié le 4 juin 2025 à 17:33.



### «J'ai monté un mur autour de mes émotions»: dépression, burn-out, isolement... Face aux horreurs de Gaza, des Suisses sombrent

Publié le 4 juin 2025 à 03:09. Modifié le 4 juin 2025 à 06:34.



### «Etre capable de comprendre l'intelligence artificielle sera essentiel pour l'avenir»

Publié le 4 juin 2025 à 12:45. Modifié le 4 juin 2025 à 12:45.



### Sauver Israël de lui-même (et les Palestiniens du Hamas)

Publié le 4 juin 2025 à 10:19. Modifié le 4 juin 2025 à 10:58.



### Le Brexit s'estompe, la Suisse s'affirme

Publié le 4 juin 2025 à 13:21. Modifié le 4 juin 2025 à 15:12.



### La société de courtage valaisanne Hestia Conseils aurait fait perdre des millions aux assurés, révèle «Le Nouvelliste»

Publié le 4 juin 2025 à 11:05. Modifié le 4 juin 2025 à 12:13.

## ARTICLES LES PLUS LUS

---

- 1 «Tuer des innocents est devenu normal»: des soldats israéliens révèlent la mécanique des massacres lors de la distribution d'aide aux civils de Gaza
- 2 Les ventes de Tesla continuent de s'effondrer en Suisse, où le constructeur ne détient plus qu'un dixième du marché électrique
- 3 «Nous n'avons jamais vu une telle densité de menaces»: le Service de renseignement de la Confédération sonne l'alarme
- 4 L'Autriche devient le premier pays d'Europe qui suspend le regroupement familial
- 5 «Il était debout dans l'eau et moi, les jambes autour de lui. Je ne savais plus comment je m'appelais»: de quoi nos «meilleurs coups» sont-ils faits?
- 6 En direct, guerre en Ukraine - Attaque record de drones russes alors que le Kremlin ne voit pas pour l'instant de solution diplomatique
- 7 Les républicains obéissent à Donald Trump et approuvent une loi budgétaire ajoutant 3300 milliards à la dette américaine